

RENCONTRE AVEC ...

Brigitte BOCCONE-PAGES

Cette rubrique a pour objectif de vous présenter des personnalités féminines monégasques. Elles sont nombreuses. Nous admirons ces femmes pour leur parcours, leur carrière, leurs valeurs. Nous pensons qu'il est important de souligner leur travail et l'énergie qu'elles mettent à accomplir leurs missions. Nous espérons qu'elles puissent être une source d'inspiration pour nos adhérentes, leurs filles et petites-filles. Nous les remercions d'avoir accepté nos demandes.

Ce numéro est consacré à Madame Brigitte Boccone-Pagès, Vice-Présidente du Conseil National depuis 2018. Elle est la première femme à occuper cette prestigieuse fonction. Elle est aussi une femme de cœur particulièrement engagée auprès de l'enfance. Nous avons tenu à vous la présenter pour vous permettre de mieux la connaître.



Crédit Photo : Conseil National

Bonjour Madame la Vice-Présidente. Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation.

Je vous propose de commencer par votre parcours professionnel. Vous avez débuté votre carrière dans l'enseignement, pourriez-vous nous en dire plus sur ce choix ?

Depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours eu pour vocation de travailler avec les jeunes. Je souhaitais être au contact des adolescents, leur transmettre un enseignement et les aider à se développer pour préparer leur avenir. En réalité, je me suis toujours imaginée être enseignante. Je voulais aider les jeunes, et plus particulièrement ceux qui rencontraient des difficultés scolaires ou familiales, mais également les jeunes en situation de handicap (SEGPA).

Que retenez-vous de vos années d'enseignement ? Aimiez-vous vos rapports avec les élèves ? En gardez-vous de bons souvenirs ?

J'ai commencé à enseigner lorsque j'avais 19 ans, et j'ai eu la chance d'enseigner pendant 33 années. Durant toute cette période, une de mes plus grandes fiertés est d'avoir toujours fait réussir les jeunes à leurs examens.

Je l'ai dit, il me tenait à cœur d'accompagner les jeunes les plus en difficulté, et j'ai toujours essayé de les orienter vers le milieu professionnel qui leur correspondait le plus.

Parallèlement, je les ai poussés à s'investir auprès des plus fragiles, notamment pour les sensibiliser aux valeurs fondamentales et aux réalités de la vie. À titre d'exemple, une fois par an, avant les vacances de Noël, j'organisais une journée à l'Hôpital de Lenval auprès des enfants hospitalisés. Mes élèves animaient un spectacle pour les enfants qui étaient en mesure de se déplacer, et pour ceux qui ne pouvaient pas quitter leur chambre, les élèves leur amenaient à chacun un cadeau.

RENCONTRE AVEC ...

Brigitte BOCCONE-PAGES

À l'aller, mes élèves étaient dissipés, mais au retour, ils étaient transformés, et leur comportement changeait pour le reste de l'année. C'était toujours un moment riche en émotions. Ils touchaient du doigt ce qu'étaient les vraies difficultés, et réalisaient que la vie était précieuse.

Une fois par an, je les accompagnais également au Palais de Justice, pour assister à des audiences correctionnelles, et être confrontés à la justice. Certains ont même vu des camarades comparaître devant le juge.

Puis, vous êtes nommée au Département des Relations Extérieures comme Conseiller Technique. En quoi consistait ce poste et qu'en avez-vous retenu ?

À cette époque, je travaillais en étroite collaboration avec José Badia, qui était alors Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures. Nous travaillions notamment sur toutes les conventions ayant trait aux droits de l'enfant, et j'ai également eu l'occasion de participer aux réunions internationales.

Cela m'a donné goût aux relations extérieures, et à la défense des intérêts des enfants.

Suite à cela, lorsque j'ai été élue avec le Président Stéphane Valeri en 2003, j'ai eu l'idée de mettre en place le projet de loi relative au renforcement de la répression des crimes et délits contre l'enfant. Nous avions à l'époque travaillé avec l'AMADE, dont je faisais partie du bureau international, mais également Jacques Boisson (alors ambassadeur au Conseil de l'Europe), et S.A.R la Princesse Caroline de Hanovre. Cette loi est devenue une loi cadre, et a par la suite été reprise par de nombreux pays de l'Union Européenne.

Vous êtes également engagée dans plusieurs associations. Est-ce important pour vous ?

M'engager dans des associations a été naturel chez moi. J'ai toujours aimé aider les autres autant que possible, et ressenti ce besoin d'apporter mon soutien à ceux qui en avaient besoin.

Qu'est-ce qui motive votre choix d'adhérer à telle ou telle association plutôt qu'à une autre ?

Une fois encore, ma motivation première réside dans l'aide et le soutien aux plus vulnérables, mais également dans la volonté de faire évoluer la société.

S'agissant par exemple de mon statut de Présidente d'Honneur du Club Harley Davidson de Monaco, tout a commencé par la passion pour la moto. Puis, j'ai eu comme initiative d'allier le plaisir à l'humanitaire. C'est ainsi que le Club Harley s'est engagé notamment pour le Téléthon à Monaco, sous la direction à l'époque d'Ursula Ferreyrolles. Nous proposions de faire le tour du circuit de Monaco en Harley, et la somme récoltée était reversée au Téléthon. Nous avons fait de même avec l'association Les enfants de Frankie.

Par ailleurs, je suis également membre d'associations sportives, telles que la Roca Jet Club, association de Jet ski, dont je suis passionnée.

Dans un autre registre, comment ne pas évoquer l'association IPA (International Police Association), qui a pour objectif la défense de la police. Mon engagement dans cette association a pris naturellement tout son sens, dans la mesure où, dès le début de cette mandature au Conseil National, je me suis battue pour que les policiers de la réserve civile aient un statut reconnu et continuent de pouvoir travailler avec la Sureté Publique.

Vous êtes également membre de l'Union des Femmes Monégasques, votre premier bulletin d'adhésion date de 1987. Pour quelle(s) raison(s) aviez-vous adhéré ?

À l'époque où j'ai rejoint cette association, je rentrais tout juste dans la vie active. J'avais déjà envie de m'engager pour défendre les droits des femmes et de la famille, et c'est tout naturellement que je me suis tournée vers cette association.

En 1992, nous avons joué un rôle dans la loi historique qui a enfin permis aux mères nées monégasques de transmettre dans les mêmes conditions que les pères la nationalité monégasque à leurs enfants. À cette époque, je n'étais pas élue, mais cette loi a vu le jour sous l'impulsion et grâce au travail de l'Union des Femmes Monégasques, alors présidée par Caroline Saquet, dans l'union avec l'Association des Jeunes Monégasques, que présidait alors Stéphane Valeri, qui fut d'ailleurs le rapporteur de cette loi. Grâce à cette loi, beaucoup d'enfants de mères monégasques ont pu acquérir à leur tour la nationalité.

RENCONTRE AVEC ...

Brigitte BOCCONE-PAGES

L'UFM participe également au Comité des Droits des Femmes, créé en 2018, avec Céline Cottalorda, Déléguée Interministérielle pour la promotion et la protection des droits des femmes, qui œuvre pour faire évoluer l'égalité entre les femmes et les hommes et les mentalités sur ce sujet.

L'UFM est une belle association qui rassemble les femmes monégasques de toutes les générations, pour échanger lors d'événements chaleureux. Je ne peux que continuer de la soutenir et d'encourager les femmes à y adhérer pour réfléchir, ensemble, à la condition des femmes en Principauté.

Je voudrais revenir sur votre passion pour la moto.

Dès l'obtention de mon permis B, durant l'année de mon baccalauréat, j'ai souhaité avoir une moto. Depuis lors, je n'ai plus jamais laissé cette passion de côté. Au fur et à mesure des années, j'ai eu envie d'avoir un véhicule de plus grosse cylindrée, et c'est ainsi qu'est née ma passion pour les Harley Davidson, partagée avec mon époux. Aujourd'hui encore, nous pratiquons le trial, pour des balades en montagne.

J'ai également appris que vous aviez effectué le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. Pourriez-vous nous en dire plus ?

Il y a quelques années, à la suite d'un problème de santé de mon mari, j'avais émis le vœu que s'il se rétablissait, nous ferions ce pèlerinage. Fort heureusement, tout s'est arrangé, et comme nous nous l'étions promis, nous avons entamé ce périple, que nous avons fait en deux fois, la première en 2009, la seconde en 2013. Nous effectuions entre 20 et 30 kilomètres par jour. Un tel cheminement permet de réfléchir et de faire le point. On en revient différent et apaisé. Chaque jour de marche donne l'occasion de méditer, de se retrouver, de réfléchir à son passé et son avenir.

En 2001, vous adhérez à l'UP (Union pour la Principauté), la formation politique de Stéphane Valeri et vous en êtes un des membres fondateurs. Pourriez-vous nous en dire plus, expliquer à nos adhérentes ce qui a motivé ce choix ?

Mon engagement en politique remonte effectivement à 2001, lorsque que je me suis engagée pour la première fois, aux côtés de Stéphane Valeri.

Avec l'Union pour la Principauté, notre liste a remporté les élections de 2003.

Si je me suis engagée, c'est parce que je voulais contribuer à améliorer les choses, à construire le Monaco de demain.

Parmi les nombreuses choses qui me tenaient à cœur, j'avais notamment pour ambition de permettre à l'ensemble des Monégasques de se loger dans leur pays, mais également d'améliorer encore le système éducatif pour la jeunesse.

C'est d'ailleurs grâce au Président Valeri, en 2003, que la Commission de l'Education a été élargie à la Jeunesse et a pris le nom de Commission de l'Education et de la Jeunesse. Durant la mandature actuelle, en 2019 pour être plus précise, elle est devenue la Commission de l'Education, de la Jeunesse et des Sports. Elle est d'ailleurs depuis peu présidée par une jeune femme, également membre de l'UFM, Marine Grisoul, qui succède à Marc Mourou.

Aujourd'hui, c'est pour moi une grande fierté d'être Vice-Présidente de notre belle Institution, aux côtés de notre Président, à qui j'ai toujours été fidèle depuis le premier jour de mon engagement, et de l'ensemble des élus. Je tâche au quotidien d'être à la hauteur des Monégasques qui nous ont élus.

Depuis 2018, vous êtes la première femme à occuper le poste de Vice-Présidente de cette institution. Je suppose que c'est à la fois une immense fierté et une grande responsabilité ?

Bien évidemment, j'ai conscience de l'importance de la charge qui est la mienne depuis le début de la mandature, et je suis reconnaissante envers le Président et les élus pour la confiance qu'ils m'accordent à chaque réélection annuelle du bureau. Je m'investis pleinement dans cette fonction pour contribuer à travailler dans l'intérêt des Monégasques, dont nous nous faisons, en tant qu'élus, les porte-paroles et les relais au quotidien.

RENCONTRE AVEC ...

Brigitte BOCCONE-PAGES

Le Conseil National a voté le 5 mai dernier la Loi n° 1.523 relative à l'abrogation des dispositions obsolètes et inégalitaires (voir page 11) dont vous êtes la rapporteure. Pourriez-vous nous parler de ce Projet de Loi devenu, depuis, une loi ?

En effet, ce texte que nous avons récemment voté, s'inscrit dans la droite ligne du Conseil National de faire évoluer concrètement la législation et de contribuer à l'évolution des mentalités en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Depuis le début de la mandature, nous avons pris à bras-le-corps le sujet de l'égalité femmes/hommes.

Ainsi, je rappelle le vote en 2019, de la loi relative à l'allongement du congé maternité, mais également de celle relative à la dépénalisation de l'avortement pour la femme enceinte la même année.

En 2020, le Conseil National a adopté une résolution visant à promouvoir la représentation des femmes au sein des Conseils d'Administration des entités publiques, associatives et privées, dépendant directement ou indirectement de l'État.

Aussi en 2021, nous avons voté la loi portant réforme des dispositions relatives à l'incrimination des agressions sexuelles, afin notamment de punir davantage leurs auteurs.

Les avancées en matière de droits des femmes sont donc nombreuses, même s'il reste encore beaucoup à faire.

Pour conclure, que souhaiteriez-vous dire à nos adhérentes ?

Je continuerai sans cesse d'encourager les femmes à s'engager, tant en politique que dans la vie associative.

Il y a de très nombreux talents chez les femmes monégasques, et c'est toujours une satisfaction de les voir accéder aux plus hautes fonctions. Malheureusement, certaines hésitent parfois à se lancer, pour des raisons diverses. Il ne faut pas qu'elles aient peur, et j'encourage même leur entourage, et leurs époux, à les soutenir dans leur démarche. Mon mari l'a toujours fait en ce qui me concerne, il m'a soutenue dans ma volonté de concilier vie de famille, vie professionnelle et vie publique. Je lui en suis reconnaissante, car tous mes engagements me permettent d'être totalement épanouie dans ma vie de femme.

Je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à nos questions.

